

J'ai déjà fait allusion à la portée historique de l'Accord et mentionné certaines de ses incidences bilatérales plus immédiates. A ce point de vue, l'Accord transcende les formes traditionnelles d'aide au développement; il me semble qu'il innove en ce qu'il vise à appuyer les objectifs d'intégration économique régionale du CARICOM. Je crois par ailleurs que l'Accord est le premier du genre entre le CARICOM et un pays donné; il constitue également une première pour le Canada en ce qu'il s'applique à un groupe d'États du monde en développement. Pour toutes ces raisons et étant donné l'importance que nous attachons mutuellement au dialogue Nord-Sud, nous sommes fiers comme vous de nous lancer dans cette nouvelle forme de coopération.

Notre entente survient évidemment à un moment où la communauté internationale porte davantage attention aux Antilles. Nous en avons récemment eu un exemple remarquable avec la création, en association avec la Banque mondiale, du Groupe des Caraïbes pour la coopération en matière de développement économique. Le Groupe, qui s'est réuni pour la première fois à Washington en juin dernier, a réussi non seulement à attirer de nouveaux donateurs extrarégionaux, mais également à mieux préciser les besoins de la région tels que perçus par les gouvernements antillais eux-mêmes. Dans ce prolongement, une coordination informelle des efforts des partenaires antillais et extrarégionaux sera entreprise en vue de favoriser, dans la région, un développement économique plus rationnel et plus efficace.

Notre participation à cette cérémonie de signature s'explique à maints égards par les mêmes motifs qui ont inspiré notre présence au sein du Groupe des Caraïbes à Washington. Nous avons déjà concrétisé notre intérêt pour le développement économique des États antillais, qu'ils soient ou non membres du Commonwealth; nous ne voulons aujourd'hui que vous en donner la confirmation.

La signature de l'Accord survient à un moment où émergent un certain nombre de nouvelles nations insulaires. La Dominique a récemment accédé à l'indépendance et je saisis l'occasion pour offrir à sa population, par l'entremise de mon collègue de ce nouvel État, mes vœux de bonheur et de prospérité pour l'avenir. Le Commonwealth s'enrichira bientôt de plusieurs nouveaux États membres.

Leur statut actuel ou éventuel d'États indépendants, comme le Canada, ne fera pas disparaître les liens tissés par notre appartenance au Commonwealth, autre raison qui incite le Canada à rechercher à l'avenir une coopération plus étroite avec le CARICOM. En tant que membres du Commonwealth, nous devons accepter de participer dans la mesure de nos moyens à la solution des problèmes internationaux complexes qui nous touchent tous.

L'an dernier, j'ai pu rencontrer mes collègues des Affaires étrangères du CARICOM à New York et ailleurs – sans compter les entretiens de ce matin – et discuter avec eux de questions internationales épineuses comme celle de l'Afrique australe, de problèmes mutuels comme les négociations sur le droit de la mer ainsi que de nos objectifs communs dans le cadre du dialogue Nord-Sud. Ainsi, au sens international le plus large, des accords comme celui que nous signons aujourd'hui permettent de stimuler et de renforcer l'esprit de solidarité qui unit les membres du Commonwealth.